



Französisch

Rouler à bicyclette en Allemagne

Les règles les plus importantes

Unfallforschung
der Versicherer
GDV

DEUTSCHE
VERKEHRS
WACHT

DVR
Deutscher
Verkehrssicherheitsrat

UK|BG



Bienvenue en Allemagne!

La bicyclette est un moyen de transport très populaire en Allemagne. Afin que vous rouliez à bicyclette avec un maximum de sécurité, nous avons résumé les **principales règles de comportement**.





SOMMAIRE

Règles générales de circulation	6
Les principales règles pour les cyclistes	7
Les voies pour les cyclistes	9
Comportement correct aux croisements	12
Dangers particuliers	14
En cas d'accident	16
Autres informations et matériels	17



Règles générales de circulation



CIRCULATION À DROITE

Roulez sur le bord droit de la chaussée. Maintenez une certaine distance par rapport aux véhicules garés. Ne dépassez pas d'autres véhicules à gauche, aussi sur les voies spéciales pour les cyclistes.



RÈGLE DE PRIORITÉ „PRIORITÉ À DROITE“

Aux croisements, la règle est „**priorité à droite**“, dans la mesure où il n'y a pas de panneaux de signalisation ou de feux de circulation, qui indiquent autre chose.

Les croisements ou embranchements difficilement reconnaissables sont signalés de manière particulière, la règle est ici également „priorité à droite“.



Croisement ou embranchement avec la priorité à droite



Céder la priorité



Stop! Céder la priorité

SIGNAUX DE PRIORITÉ

Ces signaux de priorité indiquent que **vous** devez céder la priorité à d'**autres véhicules** et attendre.



Priorité

Route
prioritaire

Ces panneaux de signalisation indiquent que d'**autres usagers de la route** doivent **vous** accorder la priorité.

Les principales règles pour les cyclistes

- ▶ Une bicyclette doit avoir un éclairage, des freins et un klaxon.
- ▶ Il ne doit y avoir qu'une personne sur la bicyclette.



Les jeunes enfants ne peuvent être emmenés sur la bicyclette que dans le **siège pour enfant** ou dans des remorques spéciales.

- ▶ Gardez les deux mains sur le guidon.
- ▶ Roulez l'un derrière l'autre.
- ▶ Portez si possible un casque à vélo.
- ▶ Les cyclistes n'ont pas le droit de se tenir à d'autres véhicules.



- ▶ Vous devez respecter les règles de la circulation. La police arrête aussi les cyclistes et inflige des sanctions et des amendes.



Ne téléphonez pas quand vous roulez sur votre bicyclette et ne regardez pas votre smartphone.

- ▶ Ne roulez pas à bicyclette quand vous avez bu de l'alcool.



Voies pour cyclistes

La bicyclette est un véhicule et doit donc rouler sur la route. Les enfants **doivent** rouler sur le trottoir **jusqu'à leur huitième anniversaire**. Les enfants **ont le droit** d'utiliser encore les trottoirs **jusqu'à leur 10ème anniversaire**. Il est interdit à tous les autres de rouler sur les trottoirs ; ceci est également valable pour les parents, qui accompagnent leurs enfants.



Une **voie cyclable** est séparée de la chaussée par une bordure de trottoir et du trottoir par un marquage, pavage ou un bord bas de trottoir.

La **piste cyclable** est signalée sur la route par une ligne blanche continue et le panneau de signalisation de voie cyclable. Les automobilistes n'ont pas le droit de rouler sur cette piste.



La **bande de protection** est signalée sur la route par une ligne discontinue et un pictogramme avec un vélo. Elle ne peut être utilisée par des véhicules à moteur que si ceux-ci doivent éviter la circulation arrivant en sens inverse.



Il existe aussi des **voies communes pour les piétons et les cyclistes**. Les cyclistes doivent là faire particulièrement attention aux piétons.

.....

Les cyclistes **doivent** rouler là :



Voie cyclable/
piste cyclable



Voie commune pour
piétons et cyclistes



Voie cyclable à
côté d'un trottoir

Dès qu'il y a un panneau avec une **bicyclette blanche sur fond bleu**, qui indique une voie cyclable, vous devez utiliser cette voie, à moins que des obstacles bloquent la voie. Vous avez dans ce cas le droit de passer prudemment sur la route. S'il n'est pas possible de quitter la voie cyclable en toute sécurité pour prendre la route, vous devez descendre de votre bicyclette et la pousser pour passer à côté de l'obstacle.

Les voies cyclables sans panneaux de signalisation **peuvent, mais ne doivent pas être forcément utilisées**. Vous pouvez ici rouler sur la route.

.....



Panneau supplémentaire
„Radfahrer
frei“
(circulation
à bicyclette
autorisée)

Les cyclistes ont ici **le droit** de rouler à bicyclette :

Il n'est permis de rouler dans d'autres lieux (par ex. trottoirs, zone piétonne) que si cela est signalé par le **panneau supplémentaire** „Radfahrer frei“ (circulation à bicyclette autorisée).

S'il n'y a pas de panneau supplémentaire „Radfahrer frei“ (circulation à bicyclette autorisée), **vous devez descendre de votre bicyclette et la pousser.**



.....

Là, les cyclistes **n'ont pas le droit** de rouler :



Route réservée aux véhicules motorisés



Autoroute



Trottoir



Interdit aux cyclistes



Interdit aux véhicules de tout type

.....



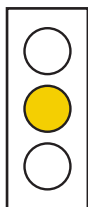
Comportement correct aux croisements

FEUX DE CIRCULATION

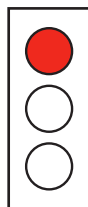
Même à bicyclette, vous devez respecter les **feux de circulation**.



Quand le feu est vert, vous pouvez rouler. Mais restez prudents.



Quand le feu est orange, vous ne devez plus avancer dans le croisement. Arrêtez-vous.



Stop! Quand le feu est rouge, vous devez toujours vous arrêter.



S'il existe des **feux de circulation** spéciaux **pour les bicyclettes**, vous devez les respecter.

Parfois, quand le feu de circulation est en panne, c'est la **police qui réglemente** la circulation. Les gestes des policiers ont toujours la priorité.



Vous avez maintenant le droit de rouler. Mais restez prudent.



Attention! Avant le croisement, attendre le prochain signe.



Stop!



ATTENTION EN TOURNANT

Pour tourner en toute sécurité :

- ① **Regard par-dessus l'épaule :** regardez tout d'abord par-dessus votre épaule et observez la circulation.



② **Faire un signe de la main :** montrez clairement avec le bras, dans quelle direction vous voulez tourner.

- ③ **Mettez-vous dans la bonne file :**
 - S'il y a des panneaux pour la circulation des cyclistes, suivez les indications.
 - Mettez-vous suffisamment tôt sur la file correspondante avant le croisement.
- ④ **Tourner :** Si vous tournez à droite, faites attention aux piétons, qui traversent en même temps la route, ceux-ci ont la priorité. Si vous tournez à gauche, vous devez toujours laisser passer les véhicules venant en sens inverse. S'il y a des signalisations particulières, tenez-en compte.

TOURNER À GAUCHE DE MANIÈRE INDIRECTE

Si vous voulez tourner à gauche et que vous n'êtes pas sûr de vous sur la route, vous pouvez également tourner à gauche de manière indirecte :

- ① Roulez tout d'abord tout droit en traversant le croisement.
- ② Arrêtez-vous sur le bord droit de la chaussée, vous devez éventuellement descendre de votre bicyclette.
- ③ Attendez jusqu'à ce que la route soit libre. Puis traversez la route et continuez votre chemin.



Dangers particuliers

„ANGLE MORT“

Les cyclistes sont particulièrement en danger, quand des camions ou des voitures tournent à droite. Dans ce qu'on appelle l'angle mort, le conducteur vous voit mal ou pas du tout.



Roulez de manière prudente. Renoncez en cas de doute à votre droit de priorité ou descendez de votre bicyclette et montez sur le trottoir. Vous devez là toutefois la pousser.

Par conséquent :

- ▶ Laissez toujours un écart **derrière un camion/bus**; ne restez jamais à côté, devant ou directement derrière.
- ▶ Un camion/bus a besoin de beaucoup de place. **Tenez-vous à distance.**
- ▶ Roulez en étant très prudents. Renoncez en cas de doute à votre droit de priorité. Les accidents de bicyclette avec des camions ou des bus sont souvent mortels.



- ▷ Ne passez qu'à droite à côté des voitures, s'il y a suffisamment de place.
- ▷ Établissez un **contact visuel avec le conducteur**.

AUTRES DANGERS

Sur les voies communes pour piétons et cyclistes, roulez particulièrement prudemment et **qu'à une vitesse qui vous permet de vous arrêter à tout moment!** Adaptez-vous à la vitesse des piétons.

Vous pouvez par ailleurs ne pas être vu par des automobilistes aux **embranchements et entrées de propriété**.

Restez à **une bonne distance des voitures garées**, car des portes des véhicules peuvent être ouvertes soudainement.



En cas d'accident

Si vous avez un accident, appelez de l'aide. Ne quittez jamais le lieu de l'accident sans avoir signalé l'accident. Ceci est sanctionné.



Appelez le numéro de téléphone du poste central de secours:

112

Ce numéro de téléphone fonctionne aussi sans crédit sur votre téléphone portable.

Le poste central de secours vous posera les questions suivantes :

Où est-ce qu'il s'est passé quelque chose?

Qu'est-ce qui s'est passé exactement?

Combien de personnes sont concernées?

De quel type de blessure/urgence s'agit-il?

Attendez d'autres questions de précision!

Attendez l'ambulance ou la police et donnez des renseignements.

Si vous ne pouvez pas appeler vous-même, **attirez l'attention d'autres personnes sur la situation**, afin que ceux-ci puissent faire appel à l'aide.



MENTIONS LÉGALES

Publié par :



Unfallforschung der Versicherer (UDV)

Wilhelmstraße 43/43 G, 10117 Berlin
Postfach 08 02 64
10002 Berlin
www.udv.de, www.gdv.de



Deutsche Verkehrswacht e.V.

Budapester Straße 31
10787 Berlin
www.deutsche-verkehrswacht.de



Deutscher Verkehrssicherheitsrat e.V.

German Road Safety Council
Auguststraße 29
53229 Bonn
www.dvr.de

Rédaction:

Klaus Brandenstein (UDV)
Jörg Ortlepp (UDV)
Kay Schulte (DVR)
Daniel Schüle (DVR)

Conception + création:

pensiero KG, www.pensiero.eu

Sources d'images :

Titre : connel_design – fotolia.com;
page 3 : cbskchristine – fotolia.com;
page 7 : Avanne Troar;
page 8 : Picture-Factory – fotolia.com;
page 11 : Christian Müller – fotolia.com;
page 12 (milieu) : Kara – fotolia.com;
page 16 : Tobias Arhelger – fotolia.com;
Les droits d'utilisation des autres photos représentées dans cette brochure sont la propriété de la recherche en matière d'accident des assureurs ou du Deutscher Verkehrssicherheitsrat (conseil allemand de la sécurité routière)

Édition française

Cette brochure est également
disponible gratuitement en
d'autres langues.

Téléchargement sous:

www.germanroadsafety.de

